Le 26 novembre 2015

Justice sociale, justice climatique

Du 30 novembre au 11 décembre, Paris accueille la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique. Pour l'ACO, cet évènement est l'occasion de rappeler que justice sociale et sauvegarde de la Création sont liées.

« *…Écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* » Laudato si' §49

Le dérèglement climatique a d'ores et déjà des conséquences sur l'accès aux ressources, sur la répartition des richesses et sur les migrations.

Ces réalités ne concernent pas seulement quelques-uns mais touchent l'ensemble de l'humanité, plus particulièrement les populations les plus pauvres, les milieux populaires. L'activité humaine et notre modèle entrepreneurial et économique sont à l'origine de l'accélération du dérèglement climatique. L'homme et la création en sont fortement impactés.

Les dégradations des conditions de travail et de vie, les délocalisations des emplois et des pollutions sont des impasses. Face à l'urgence climatique, les réponses à apporter ne doivent pas se faire au détriment des travailleurs, des personnes de milieux populaires, ni sans eux. Ils ont beaucoup à proposer et à promouvoir dans la nécessaire mise en place de nouveaux modes de production. C'est le bien commun qui est en jeu ! Les solutions envisagées devront à la fois respecter la dignité des travailleurs et la planète.

Le Pape François s'exprime en ce sens : « *Il est fondamental de chercher des solutions intégrales qui prennent en compte les interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux. Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature.* » Laudato si' §139

La lutte pour la « maison commune » est aussi une lutte pour la justice sociale qui se joue jusque dans les rapports internationaux entre les États du Nord et ceux du Sud, notamment dans des engagements financiers concrets.

Il ne s'agit plus d'en rester à la simple analyse. Si dès aujourd'hui, chacun peut et doit agir à son niveau, dans son quotidien, des collectifs portent également ce défi d'un développement durable.

La COP 21 réunit la majeure partie des responsables de la planète ; c'est une étape décisive. Il est donc nécessaire que la société civile prenne conscience et se mobilise afin de rappeler la nécessité d'un accord contraignant alliant justice climatique et justice sociale.

Nous devons interroger notre société de consommation, notamment quant au gaspillage qu'elle engendre, pour aller sérieusement de l'avant. N'est-il pas temps d'adopter une culture choisie de la sobriété ?

Même si, en raison du contexte actuel, certaines manifestations ne pourront se vivre, nous vous invitons à rejoindre d'autres mobilisations proposées localement et nationalement en particulier par la Coalition climat[1], le CCFD Terre solidaire, l'Église de France, les organisations syndicales et politiques…

Cet enjeu environnemental est l'affaire de tous ! S'y engager, c'est aussi s'engager pour la démocratie, le bien vivre ensemble !

Déclaration de l'Action Catholique Ouvrière à l'occasion de la COP21

[1] http://coalitionclimat21.org/

Le secrétariat national
7, rue Paul Lelong – 75002 Paris
Tél. 01 42 36 36 11 – Fax 01 40 26 20 18 – secretariat@acofrance.fr – www.acofrance.net